

- ***Séminaire sur les statistiques agricoles et de l'environnement liées aux objectifs du développement durable dans les états d'Afrique subsaharienne, dans la région du Maghreb et en Haiti***

Coût de production: Expérience Marocaine

Du 2 au 10 juillet 2018, Libourne

Présenté par Pascal Delorme

Plan de la présentation

2

1. Les contraintes d'enquête
2. Éléments de méthodologie
3. Plan de collecte

I. Les contraintes d'enquête

I.1 Les exploitations agricoles

4

- Les systèmes de production sont très diversifiés

Selon les conditions agro-écologiques et agro climatiques: de l'agriculture oasisienne à l'agriculture de montagne

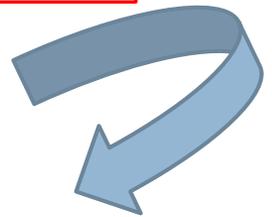


Des orientations économiques allant de l'auto subsistance aux cultures industrielles



Des orientations techniques et des pratiques agricoles variées

Une population cible très hétérogène



L'approche par filière, donc par produit se heurte au fait qu'une grande majorité des exploitations sont de type polyculture /élevage

I.2 Les exploitants agricoles

5

La population agricole est importante:

- Plus de 1,5 millions d'agriculteurs
- Part importante de non alphabétisés
- Non insérés dans le tissu économique pour certaines zones extrêmes (montagnes).

Il est difficile d'approcher , par simple questionnement , les coûts

L'absence quasi généralisée de comptabilité notamment dans le petites et moyennes exploitations, ne permet pas d'approche directe par exploitation des exercices.

I.3 Une enquête pilote..longue

6

L'enquête pilote doit se dérouler sur 2 campagnes agricoles:

- Tout au long de l'année (septembre à aout)
- A travers des passages répétés
- Avec un encadrement renforcé.

La première campagne doit essentiellement servir à tester les questionnaires et les différentes approches économiques de calcul des coûts, elle doit permettre en outre de développer l'application de « saisie »

La seconde campagne devrait permettre de conduire l'enquête dans les conditions opérationnelles de routine.

II. Les éléments de la méthode

II.1. Le champ géographique

- Hypothèse posée est qu'à terme, il s'agit d'une enquête nationale dont l'échantillon doit permettre une certaine représentativité.
- On s'oriente donc vers une méthode de quota qui utilisera des variables de stratification servant à la fois au choix raisonné des exploitations et de pondération des calculs d'agrégats.

II.2. Niveau de représentativité

- Le découpage administratif utilisé généralement au niveau des statistiques agricoles est la région. De plus, eut égard aux objectifs à termes du système d'information qui doit permettre de contribuer au PMO de chaque région, il s'agira de la cible visée en termes de représentativité.
- A termes donc, les 12 régions constitueront les **domaines d'études** : Fès-Meknès, Rabat- Kenitra, Casa- Settat, Marrakech, Sous Massar, Oujda, Tanger, Beni Mellal, Errachidia-Ouarzazate, Guelmim, Laayoune, Dakhla.

II.3. Les strates

10

- Trois critères de stratification
 - ▣ Les agrosystèmes: les 5 agrosystèmes réduits à 3 pour enquête pilote
 - ▣ Les orientations techniques (9 groupes réduits à 4 pour l'enquête pilote)
 - ▣ La taille économique proxy de taille soit en surface, soit en cheptel
- A termes ces données peuvent être fournies par le RNA pour déterminer les quotas
- Pour l'enquête pilote on utilise des proxy

II.4. Les strates: croisement des typologies

Filière	Nombre exploitations	Strate d'agro système	Nombre exploitations	Classe Taille	Nombre		
Céréales	27	Montagne (Fes Meknes)	9	> 5ha	3		
				de 3 à 5 ha	3		
				< 3ha	3		
		Plaines et plateaux semi arides (Marakech -Safi- Kalaaa sraghnas)	9			> 20ha	3
						de 5 à 20 ha	3
						< 5 ha	3
		Plaines et collines Bour favorable (Casablanca Setta)	9			> 50 ha	3
						de 10 à 50 ha	3
						< 10 ha	3
Maraichage	27	Montagne (Imouzzer Ida)	9	Plus 3 Ha	3		
				1,5 à 3 Ha	3		
				0,5 à 1,5	3		
		Plaines et plateaux semi arides	9			Plus 10 Ha	3
						5 à 10 Ha	3
						0 à 5 Ha	3
		Plaines et collines Bour	9			Plus 10 Ha	3
						5 à 10 Ha	3
						0 à 5 Ha	3

Nombre d'exploitation par filière est égal à 27 pour toutes les filières

Au niveau le plus fin le minimum est de 3 afin de garder un certain de nombre de cas et anticiper des abandons

Sur 4 régions afin de limiter la dispersion et permettre un suivi rapproché

II.5. Population cible et individus

12

L'ensemble des exploitations agricoles tel que défini dans le RNA constitue la population cible de l'enquête.

Les exploitations ayant un statut de société d'Etat, privée ou de coopérative sont exclues du champ de l'enquête.

A priori, l'unité d'observation est l'exploitation agricole puisqu'il s'agit d'une unité économique pouvant présenter divers ateliers de production.

Par contre l'unité « de sondage » ou de choix est l'exploitant dans la mesure où le choix qui sera opéré par les organismes en charge de la collecte sera fait sur base de listes nominatives de membres.

II.6 Nomenclature comptables

13

- Nomenclature des charges
 - 3 groupes de charges (courantes, amortissement, charges supplétives)
 - 7 postes de charges (qui peuvent évoluer en fonction des ateliers intégrés)
 - Les sous-postes: regroupent les catégories (catégories des intrants par exemple)
 - Les éléments de charge: variable collectée

II.7 Nomenclature comptables (exemple)

Groupe	Postes	Sous postes	Éléments de charge	Mode d'acquisition
Charges courantes	Approvisionnement des superficies	Semences	Semences sélectionnées	Achetées
			Semences communes	autoproduites
		Engrais	semences communes	achetées
			Engrais de fond	Achetées
			Engrais de couverture	achetées
		Produits phyto sanitaires	Herbicides	achetées
			fongicides	achetées
			Insecticides	achetées



Regroupement analytique de calcul



Montant inscrit dans le questionnaire

11.8 Les couts

15

La cotation des produits, c'est-à-dire le montant inscrit peut être selon divers modes :
Le cout comptable, c'est-à-dire un coût relevé sur facture, ce montant peut être aussi déclaré (Ex combien a coûté l'achat d'un tracteur).

Cout calculé à partir de la quantité et d'un prix unitaire. Le prix unitaire peut être relevé soit faire l'objet de la collecte (demander à l'exploitant prix unitaire), soit sur des dispositifs existants, soit faire l'objet de dispositifs de recueil connexe : on pourrait par exemple par région établir les prix moyens de services types (heure de tracteur) et donc utiliser ces couts unitaires pour valoriser les quantités déclarées. Il existe une variante qui est de demander la quantité et le cout total : une variable sert à vérifier la vraisemblance de l'autre.

Le cout imputé, il s'agit de l'ensemble des règles établies pour estimer des charges Exemple pour le calcul des postes de rémunération du travail, on peut imputer les quantités le cout du SMIC ou une désagrégation.

Les transferts entre ateliers de l'exploitation sont normalement valorisés au prix de revient de l'exploitation (Ex les semences autoproduites sont valorisés au prix de revient calculé)

II.9 La répartition des coûts entre ateliers

16

La répartition des coûts entre atelier va constituer la partie la plus complexe car elle se fait, à partir des consignes.

Main d'œuvre

La main d'œuvre salariée permanente doit être affectée au dire de l'exploitant

A priori la main d'œuvre salariée temporaire doit pouvoir être affectable directement à l'atelier

S'il existe de la main d'œuvre tierce, non rémunérée monétairement et affectable il faudra relever la quantité

La main d'œuvre de l'exploitation n'est pas valorisée mais prise en compte dans les charges supplétives

Exemple de
consigne du
guide de
remplissage

III. Les questionnaires

III.1. Les questionnaires

- Les questionnaires comprennent 5 sections .
 - La section identification;
 - La section d'inventaire de début d'exercice;
 - La section des relevés de charge;
 - La section des destinations de la production;
 - La section de clôture de fin d'exercice.

III.2. La section d'identification

- La section d'identification est relativement classique .
 - Identifiants administratifs, géographiques, personnels, statut de l'exploitation etc.
 - Cette section a aussi comme vocation de valider l'affectation de l'exploitation à la filière retenue en prenant:
 - Le récapitulatif de l'ensemble des ateliers présents
 - En vérifiant que l'atelier retenu constitue l'atelier principal en termes de revenu

III.2. La section d'inventaire

20

- La section d'inventaire a pour objectif de quantifier .
- Main d'œuvre (ménage+ salariées permanents)
- Surfaces (de l'ensemble de l'exploitation)
- Cheptel
- Equipement (bâtiments, matériels,..)
- Stocks physiques (intrants, produits)

La section d'inventaire permet par la suite de calculer les amortissements et les charges supplétives (rémunération non monétaires)

III.3. La section charge

21

- La section de charge a pour objectif de quantifier les dépenses relatives à l'atelier
 - Approvisionnements des surfaces,
 - Approvisionnement de l'élevage,
 - Frais de mécanisation,
 - Frais d'entretien des infrastructures.

Pour limiter les efforts de mémoire, la section charge est établie à pas de temps maximum de 3 mois.

Les questionnaires sont adaptés pour chacune des filières

III.4. La section produits

22

- La section de charge a pour objectif de quantifier les destinations de la production
 - Ventes,
 - Transferts entre ateliers,
 - Auto consommation humaine,

Pour limiter les efforts de mémoire, la section charge est établie à pas de temps maximum de 3 mois voire mensuellement pour les produits comme la viande et le lait.

Les questionnaires sont adaptés pour chacune des filières

III.5. La section inventaire de clôture

23

- La section d'inventaire de clôture est identique sur le contenu à celui de démarrage

L'objectif est de mesurer la variation de certains stocks en particulier les stocks physiques

Dans le cas où les exploitations sont suivies sur plusieurs exercices stocks d'ouvertures et de clôture sont « équivalents »

MERCI